



La Compagnie d'arc de Sceaux Fontenay-aux-Roses

Site : www.casfar.fr



Championnat Départemental Jeunes les 20 et 21 Janvier 2024 Tir à 18m - Sélectif pour le Championnat de France.

Lieu : GYMNASE DU STADE DU PANORAMA - Route du Panorama 92260 Fontenay-aux-Roses
Voir plan ci-joint (pas de fléchage)

Règlement :

Disponible sur le site du CD92 : www.tiralarc92.com

- Figurer au classement départemental établi sur la base des 2 meilleurs scores obtenus en compétition
- S'être préinscrit sur le site Internet du comité départemental selon le règlement
- Les quotas sont donnés à titre indicatif et susceptibles d'ajustement en fonction des effectifs par catégories

Quotas, jours de tir et blason par catégorie :

Catégorie	Date	Horaires	Blason
U13FCL	20 Janv.	Ouverture du greffe : 9h30 Échauffement : 10h00 Tirs qualificatifs : 10h30	Trispot 60
U13HCL			Trispot 60
U15FCL			Trispot 60
U15HCL			Trispot 60
U18FBB			Trispot 60
U18HBB			Trispot 60
U18FCO			Trispot 40
U21FCO			Trispot 40
U18HCO			Trispot 40
U21HCO			Trispot 40
U18FCL	21 Janv.	Ouverture du greffe : 9h00 Échauffement : 9h30 Tirs qualificatifs : 10h00	Trispot 40
U18HCL			Trispot 40
U21FCL			Trispot 40
U21HCL			Trispot 40

Phase Finales : ~1h après la fin des tirs de qualifications (ajustable après décision des organisateurs et arbitres)
2 volées d'entraînements avant les phases finales pour chaque catégorie

Inscription

Préinscription **obligatoire** sur www.tiralarc92.com au plus tard le **10/01/2024**

Envoi de la fiche d'inscription (avant le 13/01/2024) jointe accompagnée du règlement de 5€ à l'ordre de:

« **COMPAGNIE D'ARC DE SCEAUX FONTENAY-AUX-ROSES** »

Monsieur CUENOT Christophe - 58 rue Jean Lavaud, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

En cas de non-sélection, les frais d'inscription seront remboursés.

Obligatoires

Licence ou pièce d'identité à présenter au greffe.
Tenue blanche, de club ou de compagnie - Chaussures de sports

Buvette :

Boissons et sandwiches sur place - Paiement par C.B. possible

Recommandations :

L'utilisation des flèches « carbone » est sous l'entière responsabilité de l'archer.

Partenaires



